

EXTRAIT du procès-verbal de la réunion ordinaire 2016-2017 de l'Assemblée départementale du Département de musique de l'Université du Québec à Montréal tenue le 16 décembre 2016, à 9h30, dans la salle F-3130 du Pavillon de musique, à Montréal.

---

**MUS 16-17 007.10**

**Rapport sur la décentralisation organisationnelle et budgétaire à l'UQAM - Avis du Département de musique**

- ATTENDU le rapport de décentralisation organisationnelle et budgétaire à l'UQAM rédigé par les consultantes externes Louise Dandurand et Hélène P. Tremblay;
- ATTENDU que le rapport constitue essentiellement une première étape dans la réflexion concernant une réorganisation structurelle, culturelle et budgétaire de l'UQAM;
- ATTENDU les nouveaux enjeux et défis d'ordre académique, organisationnel, humain (effectifs) et concurrentiel (avec les autres universités) auxquels l'UQAM est confrontée;
- ATTENDU que le processus de gestion potentielle du changement (dans le cadre du rapport sur la décentralisation) doit tenir compte du facteur humain;
- ATTENDU que le Département de musique encourage le dialogue et l'ouverture à diverses approches innovatrices de gestion;


IL EST PROPOSÉ par Thierry Champs, appuyé par Danick Trottier, que le Département de musique DEMANDE une plus longue période de consultation sur la décentralisation organisationnelle et budgétaire au sein de l'UQAM.

Le Département de musique encourage une réflexion approfondie sur les diverses retombées de la décentralisation organisationnelle et budgétaire dans un contexte de gestion fructueuse du changement.

Personne ne demande le vote.

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

Le 16 décembre 2016

  
\_\_\_\_\_  
Denis Morin  
Administrateur délégué  
Département de musique